

PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'Isère  
Pôle risques technologiques  
Unité SEVESO plateformes

GRENOBLE, le 29 juillet 2019

**Ref : 2019-Is 135 RT**

Affaire suivie par : Guillaume POMARET  
Tél. : 04 76 69 34 10  
Télécopie : 04 38 49 91 95  
Courriel : guillaume.pomaret @developpement-durable.gouv.fr

OBJET : *Suites de la visite d'inspection du 2 juillet 2019 (pic de pollution)*  
PJ : *Rapport de l'inspection des installations classées*

Monsieur le directeur,

J'ai effectué, le 2 juillet 2019, une visite d'inspection de vos installations situées sur la plate-forme chimique de ROUSSILLON. Cette inspection portait sur la mise en place de mesures temporaires de réduction des rejets atmosphériques au cours d'un épisode de pic de pollution.

J'ai l'honneur de vous confirmer, dans le rapport joint en annexe, les observations que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées.

Je vous saurai gré de bien vouloir me tenir informé, dans un délai maximum d'un mois, des suites que vous donnerez à cette visite d'inspection en fournissant un plan d'actions visant à répondre aux observations formulées.

Sauf réserve motivée de votre part sous un délai de quinze jours par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4°, L.124-1, L.125-1, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, le présent courrier sera publié sur le site Internet de l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma sincère considération.

L'inspecteur de l'environnement

Guillaume POMARET

Copies : MM. LEMESLE et BARBISAN (mail)  
PRICAE, GPO, chrono RT

**Monsieur le directeur**  
**NOVAPEX**  
**Rue Gaston Monmousseau**  
**38556 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex**

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes  
Unité départementale de l'Isère – 17 boulevard Joseph Vallier – 38030 GRENOBLE cedex 2  
ud-i.dreal-auvergne-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr  
Standard : 04 76 69 34 34 - fax : 04 38 49 91 95  
[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)